


Délai d’instruction du dossier **complet** :

- 1 mois
- 2 mois en secteur de patrimoine protégé (ZPPAUP – centre- ville de Brest – périmètre des Monuments Historiques dans les autres communes de BM)

CONSTITUTION DU DOSSIER (1 exemplaire en cas de dépôt papier)

<p>1-FORMULAIRE</p>	<p><u>CERFA N° 13703*08 (maison individuelle)</u> http://www.service-public.fr Rubriques 1, 2 et 3 – identité du déclarant (☎ et/ou mail conseillés), terrain Rubrique 4.1 – indiquer la description du projet Rubrique 6 – dater et signer <u>Sur la déclaration pour le calcul des impositions</u> Pages 7/8 – rubrique 1.1– indiquer néant Pages 8/8 – dater et signer</p>	<p><u>CERFA N° 13404*08 (autres constructions)</u> http://www.service-public.fr Rubriques 1, 2 et 3 – identité et coordonnées du déclarant (☎ et /ou mail conseillés), terrain Rubriques 5.1 – indiquer la description du projet Rubrique 8 – dater et signer <u>Sur la déclaration pour le calcul des impositions</u> Pages 13/15 – rubrique 1.1– indiquer néant Pages 15/15 – dater et signer</p>
<p>2-PIECES A FOURNIR</p>	<p>2-1 PLAN DE SITUATION Extrait Plan de ville ou carte IGN Site utile : https://www.brest.fr dans l’onglet « logement, sélectionnez « cartographie », sélectionner le thème « cadastre » et renseigner votre adresse ou votre numéro de parcelle</p>	

2- PIECES A FOURNIR	<p>2-2- PLAN DE MASSE</p> <p>sur un extrait cadastral (www.cadastre.gouv.fr cartographie de https://www.brest.fr), indiquer la ou les menuiseries de la propriété concernée.</p>	
	<p>2-3-PHOTO(S) DE L'EXISTANT</p> <p>Photos des menuiseries concernées par le projet et photos du bâtiment dans son environnement</p>	
	<p>2-4-LE PROJET DE CHANGEMENT DE MENUISERIES</p> <p><u>Immeubles, copropriétés, commerces et maisons individuelles</u> : Descriptif des menuiseries et teintes / et au choix un prospectus ou devis du professionnel</p>	<p>Changement des 4 fenêtres à un vantail donnant sur la rue par des fenêtres à deux vantaux en pin sylvestre d'Europe, cf devis ci-joint. La teinte retenue : référence X ou joindre un échantillon de la teinte ;</p>

Le service urbanisme est à votre disposition en amont du dépôt de la déclaration préalable afin de vérifier la faisabilité réglementaire et/ou architecturale de votre projet

Contact : urbanisme@mairie-guipavas.fr / 02 98 84 18 11